



Commune de
LA CHAPPELLE - NEUVE (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME



5.1 Règlement graphique - Commune


Échelle : 1/7500ème



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal du le Maire.

- ZONAGES**
- Ua : Zone à vocation principale d'habitat - tissu urbain du centre bourg
 - Ub : Zone à vocation principale d'habitat - tissu pavillonnaire à intensifier
 - Uc : Zone à vocation principale d'habitat - coeur d'îlot à densifier
 - ZAU : Zone à vocation principale d'habitat - urbanisation à long terme
 - Ul : Zone à vocation d'équipement collectif et terrains de sports
 - Ue : Zone à vocation d'équipement d'intérêt collectif
 - Ne : Zone d'équipements destinés à la préservation de l'eau
 - Aa : Zone destinée aux activités des exploitations agricoles et forestières
 - Ab : Zone destinée aux activités agricoles et forestières et à la préservation des cours d'eau
 - Na : Zone dédiée à la protection des sites, milieux naturels et paysages
 - Azh : Zone dédiée à la préservation des zones humides dans les secteurs agricoles
 - Nzh : Zone dédiée à la préservation des zones humides dans les secteurs naturels
 - Nzh-r : zone dédiée à la préservation des zones humides remarquables
- PRESCRIPTIONS**
- Emplacement réservé
 - Espace Boisé Classé
 - Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Servitude d'attente de projet
 - Marge de recul des routes départementales
 - Cours d'eau à préserver
 - Haie à préserver
 - Bâtiment susceptible de changer de destination
 - Bâti Remarquable à préserver (L151-19 du CU)
 - Petit Patrimoine à préserver (L151-19 du CU)
 - Arbres vénérables à préserver
- INFORMATIONS**
- Présomption de site archéologique
 - Périmètre de captage d'eau potable - immédiat
 - Périmètre de captage d'eau potable - rapproché complémentaire
 - Périmètre de captage d'eau potable - rapproché sensible
 - Périmètre de captage d'eau potable - rapproché

TITRE	Détenu	Nature	Surface (m²)
Emplacement réservé	Commune	Realisation de commerces, locaux et logements adaptés	3395
Servitude d'attente de projet	Commune	Servitude d'attente de projet	6352



Camors

Moustoir-Ac

Pluvigner

Brandivy

Plumelin

Baud

Guénin